

LE

# SPORT UNIVERSEL

## ILLUSTRÉ



TRICOCHE (LANCASTER), AU COMTE G. DE PRACOMTAL, GAGNANT DU PRIX D'AUTEUIL

## CHRONIQUE

Ceux de nos lecteurs qui suivent les courses de loin et n'assistent qu'aux réunions du dimanche ne peuvent se faire une idée du plaisir avec lequel les sportsmen de tous les jours voient revenir les courses plates. A première vue, il semble que, grâce aux incidents de parcours, le sport illégitime est plus varié, plus distrayant. Et, en effet, les spectateurs intermittents prennent plus d'agrément à voir franchir les obstacles d'Auteuil qu'à suivre sur un parcours uniforme un peloton de racers à Longchamp ou à Maisons-Laffitte. Mais, au bout de quelque temps, les accrocs causés par les jumps parisiens ne donnent plus d'émotion qu'aux joueurs et c'est avec une morne lassitude qu'on voit se mesurer des protagonistes trop connus, des journalistes courant sur leur dixième année et autres immortels acteurs d'une pièce toujours semblable.

Une ou deux fois par journée, le choc de quelques jeunes chevaux nous fait vibrer. C'est ainsi qu'on a suivi avec passion dimanche le Prix d'Auteuil, où se heurtaient les trois meilleurs steeple-chasers de la jeune génération, et qu'on a éprouvé une réelle déception à voir succomber son leader jusqu'ici incontesté, Prince de Saint Taurin. Pour expliquer cet échec inattendu on a cherché des raisons dans l'état de santé du cheval qui semblait terne dans le paddock, mais il a toujours cette figure; on a incriminé la monte de son jockey lequel, sans être un artiste, a monté le gris ni mieux ni plus mal que d'habitude.

Pourquoi tout simplement n'avoir pas admis que c'était une tâche trop lourde que de rendre dix et quatre livres à des sujets de haute valeur comme Tricoche et Port au Prince? Tous deux accusent à chaque sortie des progrès qui les rapprochent du crack, et le vainqueur surtout a montré assez de classe en plat pour avoir le droit de le menacer sérieusement du moment qu'il possède son nouveau métier. Lors de ses débuts, nous avons signalé le fils de Simonian pour sa force et son bon équilibre qui, joints à sa qualité intrinsèque, devaient en faire un de nos premiers sujets sur l'obstacle. Après avoir confirmé ce pronostic, il a connu une légère baisse de forme; le voici revenu en condition, les meilleurs doivent compter avec ce Simonian de la deuxième manière.

Ce même jour, il faut signaler le style dans lequel Masséna a remporté son premier succès sur les haies, confirmant ainsi la bonne impression que nous avait laissée la production de Plum Centre.

Ce bref compte rendu consacré au steeple-chasing, passons à la reprise des courses plates. Aucun des amateurs ne manquait à la réouverture de Saint-Cloud. Quelle joie de voir des silhouettes nouvelles, des jambes neuves, sans flanelles et sans guêtres, sans trop de tares aussi, sans ces tendons déformés, ces boulets couverts d'ostéite, ces paturons agrémentés de formes que le contact brutal des barrières fait fleurir sur les jambes de nos sauteurs.

Pour être sincère, cette joie n'a pas été sans mélange. Que de sujets médiocres, mal faits, grêles, sans espèce et sans flamme autour des champignons. Le vainqueur du prix à réclamer inaugural, Harpiste, cabossé comme un vieux hunter, ventru comme un cheval de labour, et quelques-uns de ses suivants n'avaient rien à envier aux chevaux d'obstacles. Ils servaient de repoussoirs au lot du Prix de Saint-Cloud, le morceau capital de la journée.

Le maintien au programme de Montrose lui donnait un relief spécial. Et l'on s'attendait à voir le fils de Maintenon y effectuer sa rentrée comme Faucheur, Verdun, en ces dernières années, et un peu plus loin Prestige l'avaient faite. Où est le temps où l'on n'osait pas risquer un crack avant le milieu d'avril. Pour cette fois la curiosité a été déçue. M. Vanderbilt, absent, a voulu qu'on attende son retour pour sortir Montrose; et puis aussi, malgré l'excellence des terrains, le poulain aurait souffert des genoux. Il n'est peut-être pas au mieux de sa condition et on a bien fait de lui épargner une défaite humiliante. En son absence le champ était très ouvert. On escomptait les progrès probables de Galion d'Or, malgré que son aspect ne parût point en déceler; on se souvenait d'une bonne course du peu gracieux Impérial pour les installer favoris. Salami, un grand Maintenon décousu, venait ensuite dans la faveur publique, parce qu'il portait des couleurs prestigieuses. On ne prêtait qu'une attention distraite aux autres et cependant un cheval tirait l'œil par son état admirable, Gayoffe, un charmant poulain de Ob, suivi, harmonieux et plein de race; il a beaucoup grandi cet hiver, c'est aujourd'hui un cheval complet.

Il a failli donner raison aux partisans que lui avait ralliés sa belle apparence. Mais, comme son père, il doit avoir des moyens limités, car après avoir paru maître de la partie, il a faibli dans les deux cents derniers mètres, se laissant coiffer par un inédit, Le Cid, qui a eu raison de lui à force de ténacité. C'est une excellente note de montrer autant de cœur à l'accrochage pour un début; le cheval de M. Olry-Rœderer doit donc avoir de l'avenir. Ce fils d'Ex Voto ressemble plus à son demi-frère Radis Rose qu'à son père dont il a pourtant la puissance de charnière et une certaine prédominance de l'avant-main assez caractéristique. Sa mère, une Wellingtonia, avait donné avant lui Condé et Coppélia qui galopent, c'est de bon augure. Notons encore la victoire de Corton, un Retz harmonieux et élégant comme son père, sur qui Martial pourra prendre sa revanche quand le poulain, un peu trop important pour ses jambes, aura le travail nécessaire.

Sans répit, le lendemain même, Maisons-Laffitte nous conviait à une réunion chargée et vivante. Comme tous les ans, c'est le Handicap Optional qui en fait le fond. J'avoue ne pas m'accoutumer à ce handicap libre qui semble être placé ce jour-là pour rappeler au handicapé et au public combien sont fragiles les appréciations basées sur la carrière de deux ans.

Pour cette fois, une des deux parties en présence — le handicapé, ce poseur de problèmes — et la masse des joueurs acharnés à les résoudre, a eu complètement raison.

En effet, le public, sans hésitation, s'est jeté sur Slightly, oublié de ses dernières courses obscures, pour ne se souvenir que de ses débuts triomphaux et surtout de l'estime que lui avait marquée son écurie en l'envoyant disputer une des grandes courses anglaises. La pouliche de M. Vanderbilt s'est promenée devant Wagram, une jolie Phénix pleine de sang, et Holly Hill, un Macdonald un peu lourd à remuer pour son jeune cavalier et qui fera mieux par la suite. La gagnante est toujours la jument de découpe impressionnante, qui avait tant plu lors de son apparition; elle sera autrement séduisante une fois son poil d'hiver tombé, lorsque sa robe un peu lavée paraîtra plus chaude. Elle a de qui tenir, étant sœur d'Oversight, de Second Sight et de Foresight, et l'on doit s'attendre à lui voir jouer le rôle qu'on assignait à sa demi-sœur, Pétulance, quand on ne la savait pas encore atteinte dans ses voies respiratoires. Elle aura, d'ailleurs, l'occasion de s'employer, car je crois qu'il ne lui manque aucun des grands engagements dont on peut encombrer le berceau d'une pouliche royalement née. Dans cette course, Cedric, le demi-frère d'Ossian, a déçu bien des espoirs; il n'a guère grandi depuis l'automne. Le lot, dans son ensemble, devait d'ailleurs être assez relevé, à en juger par la victoire que le sixième de l'épreuve, Médaillon, a remportée trois jours après sur la même piste.

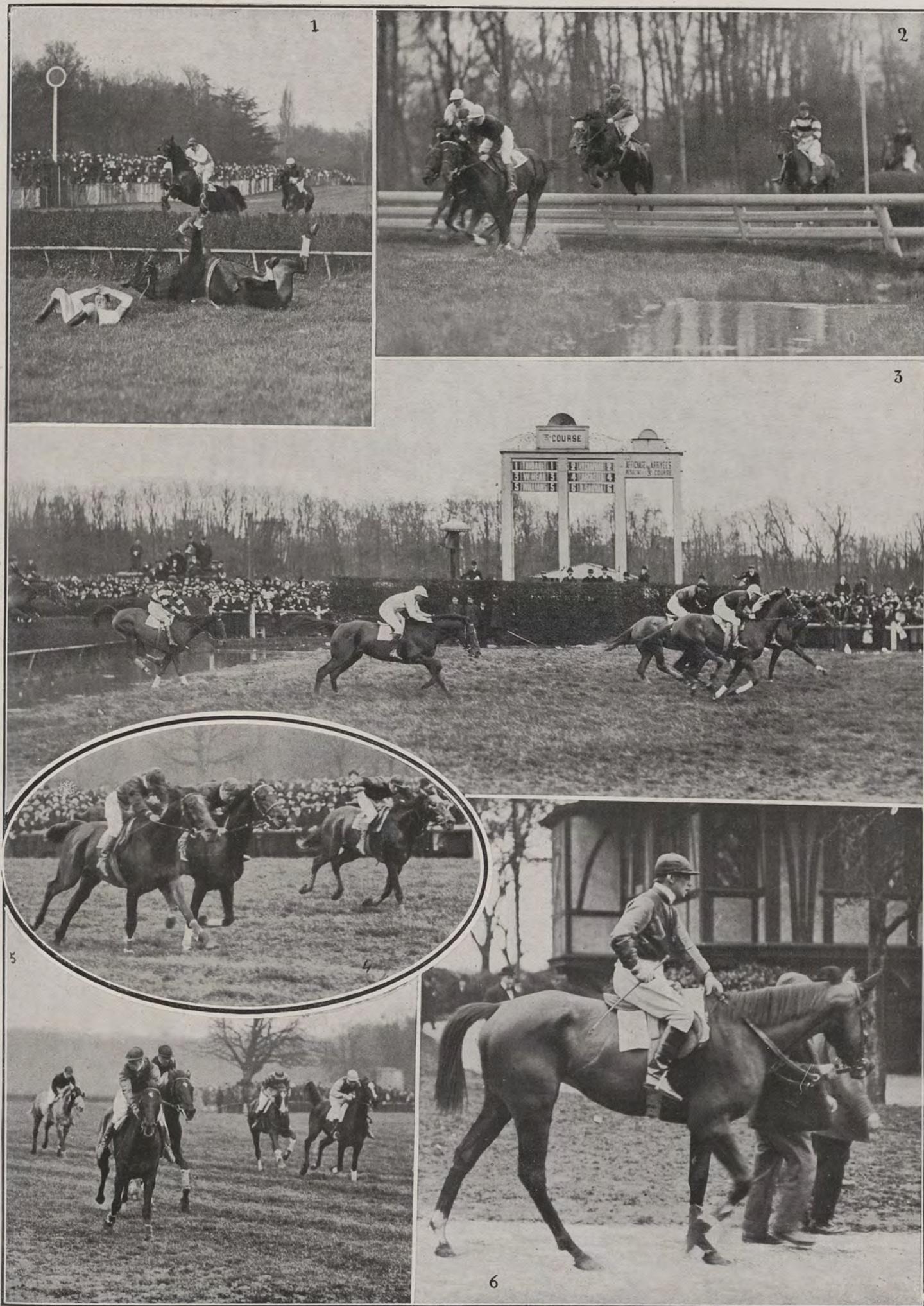
Dans cette seconde réunion de Maisons-Laffitte, il importe surtout de relever le Prix de Saint-Pair-du-Mont, pour vieux chevaux. La forme connue s'est trouvée confirmée par le succès de Rire aux Larmes. Quel délicieux animal que ce fils de Rabelais! Voilà comme on se représente vraiment un pur sang, avec cette élégance qui n'exclut pas la force, une tête noble et gracieuse, des extrémités et des tissus aristocratiques, une chair d'une fermeté de marbre. Le fils de Rabelais, devenu froid avec l'âge, a montré quelque paresse à se livrer, mais il n'en a pas moins triomphé très sûrement du ravissant Imrak et de Manzanarès. L'énorme Prioldy a bien couru et La Grave, qui manquait d'un galop, fera mieux à brève échéance.

Pour compléter ce bilan déjà long pour une semaine de rentrée, il faut saluer dans le premier prix de cent mille francs de l'année à Nice, la victoire de couleurs particulièrement méritantes.

M. de Romanet, éleveur, propriétaire, entraîneur et rider, a dû éprouver à tous ces titres une jouissance intense en voyant passer le poteau à Garance II, cette belle fille de Champignol, qui avait déjà à son actif une victoire sur Fils du Vent. On ne lui croyait pas assez de tenue pour aller au bout des 2.200 mètres; une course d'attente judicieuse comme sait en faire Stern a ménagé son bout de vitesse, lui permettant de venir coiffer dans la ligne droite Templier et Météore, deux animaux méritants. Tripolette bien chargée a couru obscurément.

Comme il est fâcheux que les exigences du code n'aient pas pu fléchir devant l'intérêt général et autoriser les courses plates sur la Côte d'Azur à commencer quelques jours avant la date de la réouverture parisienne.

Cette concurrence nuisible aux écuries l'est plus encore peut-être à une Société dont les efforts et les sacrifices méritaient bien qu'on lui facilitât sa tâche.



LA RÉUNION DU 17 MARS A AUTEUIL

1. CHUTE DE MAJORAL A LA RIVIÈRE DES TRIBUNES — 2. LE SAUT DU BROOK DANS LE PRIX D'AUTEUIL  
 3. LE SAUT DE LA RIVIÈRE DES TRIBUNES DANS LE PRIX D'AUTEUIL — 4. L'ARRIVÉE DU PRIX D'AUTEUIL, TRICOCHÉ BAT PORT AU PRINCE  
 ET PRINCE DE SAINT TAURIN — 5. L'ARRIVÉE DU PRIX JUIGNÉ. GAY DUCHESS BAT JOYEUX V  
 ET L'ARGENTIÈRE II — 6. GAY DUCHESS (LANCASTER), P<sup>e</sup> B., 4 ANS, PAR TROWAWAY ET GALLANT AND GAY, APP. A M. L. PRATE

## NOS GRAVURES

**L**a saison des courses plates, impatientement attendue par tous les sportsmen, est réouverte depuis le 15 mars.

Saint-Cloud, suivant l'habitude, fut le théâtre de la réunion de réouverture, réunion qui attira sur le plateau de la Fouilleuse un très nombreux public.

LE PRIX DE SAINT-CLOUD (2.000 mètres), qui devait servir de rentrée à notre champion de la jeune génération Montrose, paraissait, de par l'absence du crack de l'écurie Vanderbilt, assez ouvert. Dans l'ignorance où les parieurs se trouvaient de la forme des concurrents, les préférences étaient tablées sur les performances de la saison passée. Hâtons-nous de dire que les résultats furent en complet désaccord avec les prévisions, et la victoire revint à de véritables outsiders, peu indiqués par leurs performances antérieures. Galion d'Or et Impérial II, favoris de l'épreuve, ont fait de lamentables performances, et la victoire revint à Le Cid III, un inédit, fils d'Ex-Voto et demi-frère de Radis Rose. Courageux et tenace, le cheval de M. Olry se tint aux côtés de Gayoffe et de Galion d'Or jusqu'au tournant; il se détachait à l'entrée de la ligne droite, résistait à un dernier assaut de Gayoffe et conservait facilement le meilleur d'une longueur et demie, tandis que Houli terminait troisième devant Zénith II et Impérial.

La deuxième réunion de plat, donnée le 16 mars à Maisons-Laffitte, portait à son programme le HANDICAP OPTIONAL (1.600 mètres), qui réunit 16 concurrents et se termina par la victoire du favori Sightly.

Le départ quoique très laborieux fut excellent. Slightly, Wagram II, Cedric, Dop, Foxling, Nomenoë et Holly Hill prenaient la tête dès le signal, mais Cedric, Foxling et Nomenoë disparaissaient bientôt. Au parc aux voitures, Dop paraissait aller le mieux, mais il se jetait de côté et Slightly prenait alors la tête, serrée d'assez près par Wagram II et Holly Hill. Dans les cent derniers mètres, Slightly accentuait son avantage et elle l'emportait finalement de deux longueurs et demie sur Wagram II,

qui ne battait que d'une tête Holly Hill pour la seconde place. Dop terminait quatrième à une encolure.

LE PRIX SORNETTE (1.200 mètres), porté au programme de cette même réunion et dont nous reproduisons ci-contre l'arrivée, ne mit pas moins de 21 pouliches aux prises et se termina par une facile victoire d'une gentille pouliche de M. Aumont, Hardie, devant Gailarde II, Morale et Hasta.

Ne terminons pas cette courte revue des premières courses plates sans mentionner la belle victoire de Garance II, dans le GRAND PRIX DE NICE (2.200 mètres).

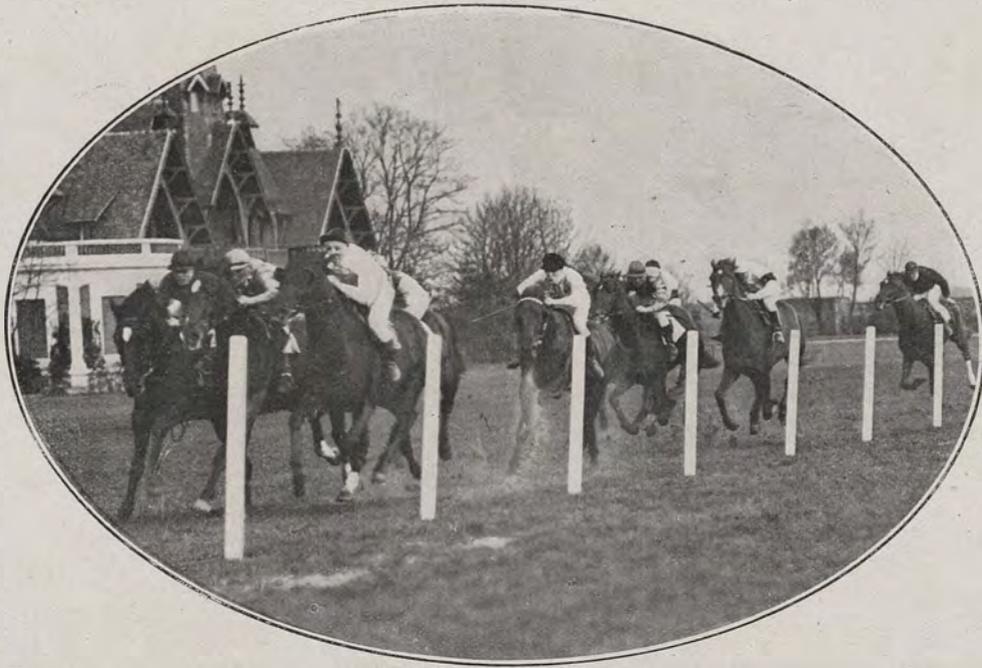
Cette belle épreuve, dont l'allocation vient d'être portée à 100.000 francs, réunissait 11 concurrents sous les ordres du starter.

Après une course fort bien menée par Shannon devant Kildare II, Tripolette et Templier III, la jument de M. de Romanet, tenue en bonne position, s'assurait le commandement dans la ligne droite et, à deux cents mètres du poteau avait la course à sa merci. Elle triomphait par trois longueurs et demie, tandis que Templier III s'adjugeait la deuxième place devant Météore, Bravade II et Shannon.

Après deux journées de plat, Auteuil avec le Prix d'Auteuil et le Prix de Juigné à son programme, nous fournit dimanche un excellent sport.

LE PRIX D'AUTEUIL (steeple-chase, 3.500 m.) remettait en présence les meilleurs steeple-chasers de quatre ans. Prince de Saint Taurin, qui rendait de quatre à quatorze livres à tous ses adversaires, paraissait fort capable de mener cette tâche à bonne fin, et l'opinion générale était même qu'il remporterait une victoire facile. Aussi la déception fut-elle fort grande de le voir finir cette fois derrière Port au Prince qui, lui-même, s'est vu souffler la victoire par Tricoche dans les toutes dernières foulées.

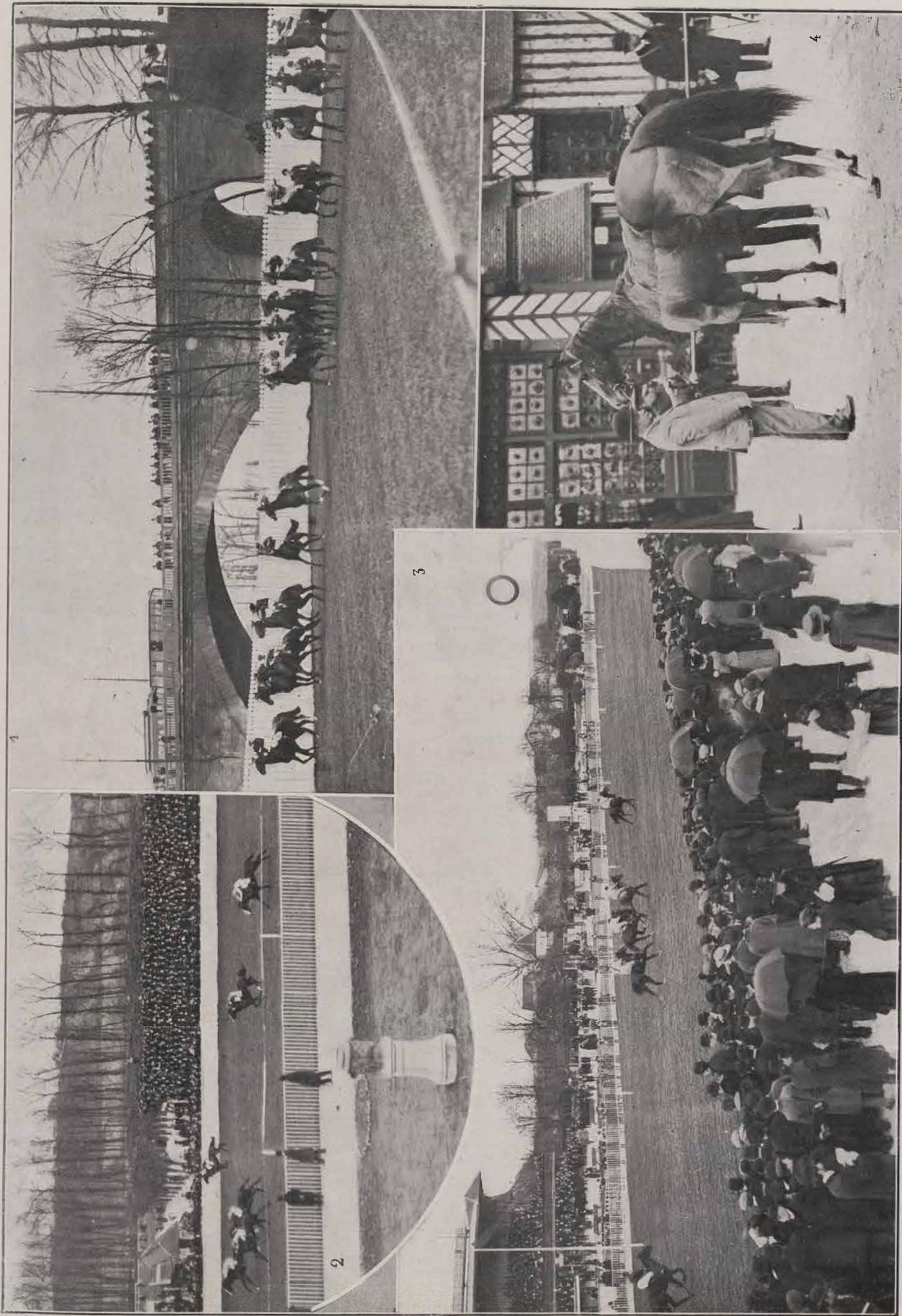
LE PRIX JUIGNÉ (haies, 3.500 mètres) revint à Gay Duchess qui avait fait preuve à Nice d'une réelle qualité, en remportant deux belles victoires. La jument de l'écurie Plate, restée dans le peloton jusqu'à l'entrée de la ligne droite, se rapprocha entre les deux dernières haies et régla sur le plat, sans grand effort, Joyeux V qui prenait la seconde place devant l'Argentière II, Maïs II et Kom Ombo.



Le Cid III      Zénith II      Gayoffe      Impérial II      Héros II  
Galion d'Or      Houli      Agenda      Salomi  
SAINT-CLOUD, 15 MARS — LE PRIX DE SAINT-CLOUD DANS LE DERNIER TOURNANT



GARANCE II, POULICHE BAIE, 4 ANS, PAR CHAMPIGNOL ET GAILLARDE  
APP. A M. L. DE ROMANET, GAGNANTE DU GRAND PRIX DE NICE



MAISONS-LAFFITTE, 16 MARS — LA JOURNÉE DE RÉOUVERTURE

1. LE DÉPART DU HANDICAP OPTIONAL — 2. L'ARRIVÉE DU HANDICAP OPTIONAL, SIGHTLY BAT WAGRAM II, HOLLY HILL, DOP, MÉDAILLON ET HALLEBARDE  
 3. L'ARRIVÉE DU PRIX SORNETTE, HARDIE BAT GAILLARDE, MORALE, HASTA ET MOLÈNE — 4. SIGHTLY, P<sup>c</sup> B., 3 ANS, PAR MAINTENON ET FIRST SIGHT, APP. A M. W. K. VANDERBILT



LA SORTIE DES ATTELAGES

## L'ÉLEVAGE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

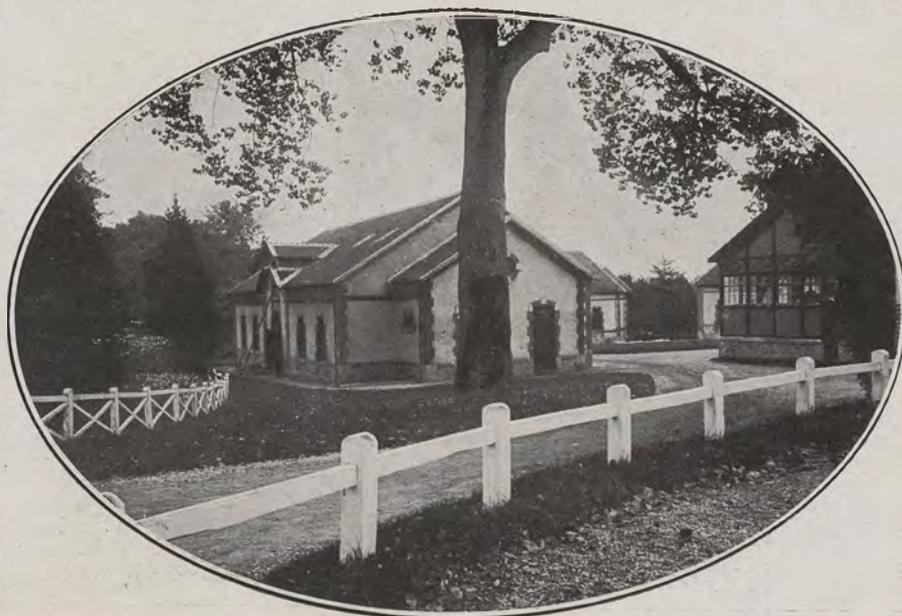
### III. Les Étalons de demi-sang au Haras du Pin (Orne)

(Fin)

C ONQUÉRANT a légué au demi-sang normand des aplombs remarquables, un caractère idéal, des allures faciles et déliées. Cherbourg, la silhouette, la masse et une remarquable aptitude à porter. The Heir of Linne a réchauffé un sang un peu attiédi par des infusions répétées de sang norfolk. Mais, en même temps, ces grands géniteurs ont apporté, le premier, de vilaines têtes, des épaules droites; le second, trop de longueur de jambes et des allures hautes dont on ne veut plus aujourd'hui; le troisième enfin, en même temps que la coupe de jarrets reprochéeaux trotteurs, des dessus souvent un peu mous.

A nous, par la sélection, de trier les reproducteurs ayant gardé des

éléments variés qui les composent, le maximum de qualités et le minimum de défauts.



LE MANÈGE ET LES REMISES

Pour donner une idée précise de la proportion dans laquelle les sangs différents qui ont servi à former le trotteur, se marient dans les chevaux de tête actuels, voici le dosage en chiffres ronds des plus cotés d'entre eux.

Comme sang pur nous comptons à la fois le sang anglais et le sang oriental apporté par les étalons arabes; nous avons fait état pour le dosage du sang norfolk de tous les animaux inscrits comme trotteurs anglais du Norfolk ou carrossiers du Yorkshire sur les stud books officiels. Enfin le sang américain provient exclusivement de Fuschia (par Miss Pierce) et de Niger (par Miss Bell).

	Sang pur anglais ou oriental	Sang norfolk	Trotteur sang américain	TOTAL des éléments connus
Azur . . . . .	47 %	30 %	9,5 %	86%
Beumanoir.	54 %	23,5 %	9,5 %	86%
Benjamin...	73,5%	13,5%	4,5 %	91%
Sébastopol .	49 %	34,5%	6,5 %	90%
Cymbalier. .	44 %	32 %	7 %	83%
Général . . . .	53,5%	28 %	7,5 %	89%
Helder . . . . .	55 %	29 %	5,45%	89%
Hourra . . . . .	54,5%	30,5%	4,5 %	89%
Gladiateur . .	52,5%	29 %	3 %	83%

Comme on voit, exception faite pour Benjamin, issu d'une jument pure et dont le dosage est par conséquent anormal, les étalons trotteurs sont les produits d'une formule dans laquelle se marient à peu près 50 % de sang pur, 30 % de sang norfolk, de 6 à 9 % de sang américain. La part des éléments non dosés dans les pedigrees ne dépasse pas 15 % et peut être considérée comme représentant le sang indigène.

Dans les demi-sang carrossiers, la part de la race autochtone est souvent plus élevée, mais il est très rare que le sang pur ne soit pas dans la proportion de 40 %. D'autre part, le sang norfolk représente déjà un élément améliorateur. Les chevaux anglais qui l'ont apporté étaient des sujets de qualité, d'origine confirmée dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il s'ensuit que l'anglo-normand est, dans toute la force du terme, un véritable demi-sang qui a accumulé depuis de longues générations des réserves de qualité, d'aptitude aux allures vives, de résistance et de fond.

Ces caractères sont enrobés dans une enveloppe qui n'est plus au goût du jour, celle du carrossier. Il n'est pas impossible d'orienter la race par la sélection vers un modèle différent se rapprochant du hunter.

Parmi les 80 carrossiers qui font suite aux trotteurs dans les stalles du haras du Pin, certains possèdent ce type et peuvent le propager si on les met en valeur aux yeux des éleveurs. C'est le cas, entre plusieurs, de Cayron et de Gargan dont nous avons donné les portraits dans notre dernier numéro.

En revanche, on voit difficilement comment, avec la population de demi-sang normande, on fera le *cob* qui semble résumer l'idéal du Conseil supérieur des Haras. Pour y arriver, il faudra la mâtiner de cheval de trait.

N'examinons pas si ce mélange impur ne constitue pas un crime contre la race anglo-normande. Demandons-nous simplement à l'aide de quels reproducteurs le petit éleveur pourra transformer en cobesses ses juments de demi-sang.

En fait de chevaux de trait, la Normandie n'a à sa disposition que des percherons et quelques boulonnais. Leur nombre va sans cesse grandissant au Pin pour répondre à la demande. On s'efforce encore de résister en ne plaçant aucun

étalon de trait dans le Merlerault, la plaine d'Alençon, mais la faveur accordée aux étalons particuliers et les réclamations des syndicats d'agriculture auront tôt fait de rompre la dernière barrière administrative.

Ces percherons jadis nobles, à grandes lignes et légers dans leurs allures, sont aujourd'hui plus grands, plus gros, un peu plus profonds peut-être, mais bâtis en chevaux de gros trait, et non point en chevaux de trait léger. Ils se sont modifiés ainsi sous l'influence de la demande américaine. Croyez-vous qu'en les croisant avec nos juments de demi-sang on obtiendra le *cob* réclamé? Les boulonnais sont encore moins aptes à cette besogne.

Faudrait-il donc introduire en Normandie des chevaux de trait bretons? A première vue, grâce à leurs jambes courtes, à leur poids considérable pour leur taille, ces géniteurs semblent les plus indiqués pour conduire à la transformation voulue.

Si l'on réfléchit, on se souviendra que le percheron a été obtenu jadis précisément grâce à l'importation de chevaux de trait de la péninsule et que sous l'influence de la nourriture et du climat, le breton courtaud et râblé s'est transformé en ce cheval allongé, élancé qui est devenu un mastodonte lorsqu'on lui a donné de la masse en le croisant avec le boulonnais pour satisfaire la clientèle étrangère.

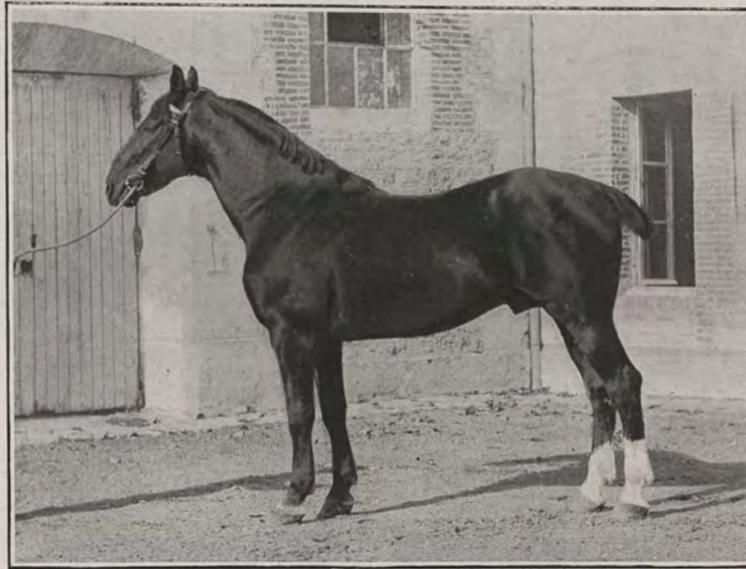
Des enseignements du passé on peut conclure que l'Orne et le Calvados tout au moins ne peuvent pas produire, naturellement, ce demi-cheval de trait qu'on baptise *cob* pour le faire avaler aux snobs. La Nature a doué cette région pour la production du cheval noble, du cheval de race, et ce serait une grande erreur que de ne pas

l'utiliser dans ce but. Ce qu'il faut encourager dans la circonscription du Pin, c'est le cheval de selle de gros poids établi comme Benjamin et le carrossier trotteur puissant comme Azur; en n'oubliant pas toutefois que, dans toutes les races, le cheval parfait est un mythe, le très beau et très bon cheval une rare exception, et en pardonnant certaines imperfections inévitables quand elles sont compensées par des qualités solides.

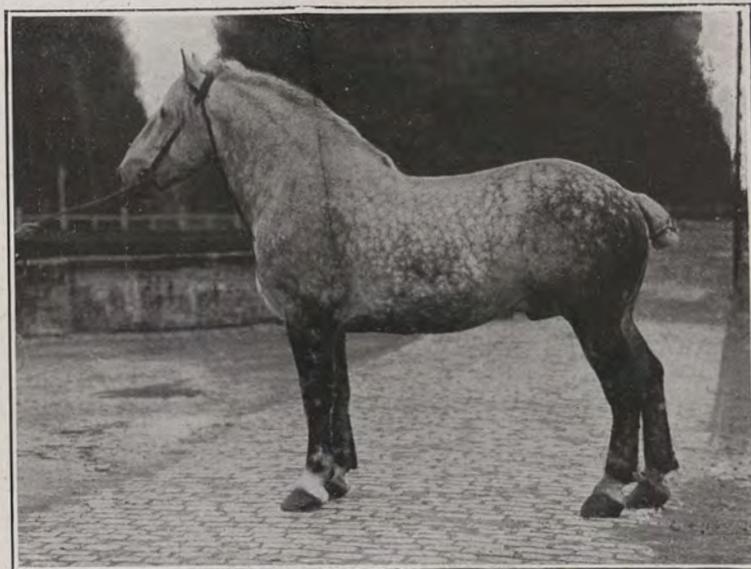
Les étalons trotteurs et les étalons de demi-sang sont répartis entre les boxes et les stalles de l'établissement central et ceux de la succursale dite de « l'Hippodrome ». Ils sont soumis à un exercice modéré et sont montés tous les jours au pas, de grand matin, sur les routes qui entourent le dépôt. On attelle le plus souvent possible la plupart des carrossiers et des chevaux de trait à deux ou à quatre. Le directeur actuel, M. de Tonnac-Villeneuve, est un whip distingué, il tiendra la main à ce que le Haras du Pin reste le Conservatoire de l'attelage.

Malgré tout, la santé des pensionnaires se trouverait mieux encore d'un travail plus soutenu. Mais l'effectif est si considérable, beaucoup de ces étalons fougueux si difficiles à manier, qu'il est impossible de donner tout l'exercice qu'on voudrait à l'ensemble des pensionnaires.

La ration varie avec chaque étalon, selon l'âge, le tempérament et aussi la saison; en principe, elle doit se composer de 10 à 12 litres d'avoine, de



UN HACKNEY ANGLAIS DESTINÉ A LA SEINE-INFÉRIEURE



PERCHERON NOUVELLE FORMULE



LES ÉLÈVES-OFFICIERS DE L'ÉCOLE DU PIN

été et cet automne, tous les étalons étaient en brillant état.

Ne quittons pas le Pin sans dire quelques mots de l'École qui y a son siège. Elle est destinée à former les futurs officiers des haras. Fondée par ordonnance du 24 octobre 1840, supprimée en 1852, elle a été rétablie par la loi organique de 1874. La durée des études y est de deux années. Il y entre, après concours, trois élèves tous les ans et les cours peuvent être suivis par des élèves libres. Ceux qui, aux examens de sortie, ont obtenu leurs diplômes, sont placés en qualité de surveillants stagiaires dans les divers dépôts d'étalons. Ils commencent par servir sans recevoir de traitement. L'enseignement y comprend huit chaires : science hippique ; comptabilité administrative ; équitation, attelage et dressage ; pathologie, maréchalerie, zoologie, anatomie, physiologie, hygiène et extérieur ; agriculture et botanique ; anglais ; allemand ; dessin.

Un certain nombre de chevaux entiers et d'anciens étalons castrés sont affectés à l'instruction des élèves qui peuvent ainsi se rendre compte

4 kilogrammes de toin, de 6 kilogrammes de paille. Pour des animaux aussi volumineux que les anglo-normands, cette ration est un minimum. Elle suffirait à la rigueur si le budget était plus élastique et si, dans les années où les fourrages atteignent des prix de famine, on n'était obligé de la diminuer.

On constate en outre avec regret que, jusqu'ici, aucune installation n'a été comprise pour faire la cuisine de l'effectif. Presque toute la nourriture était donnée sèche, l'avoine telle quelle, sans être aplatie, les fourrages sans être hachés.

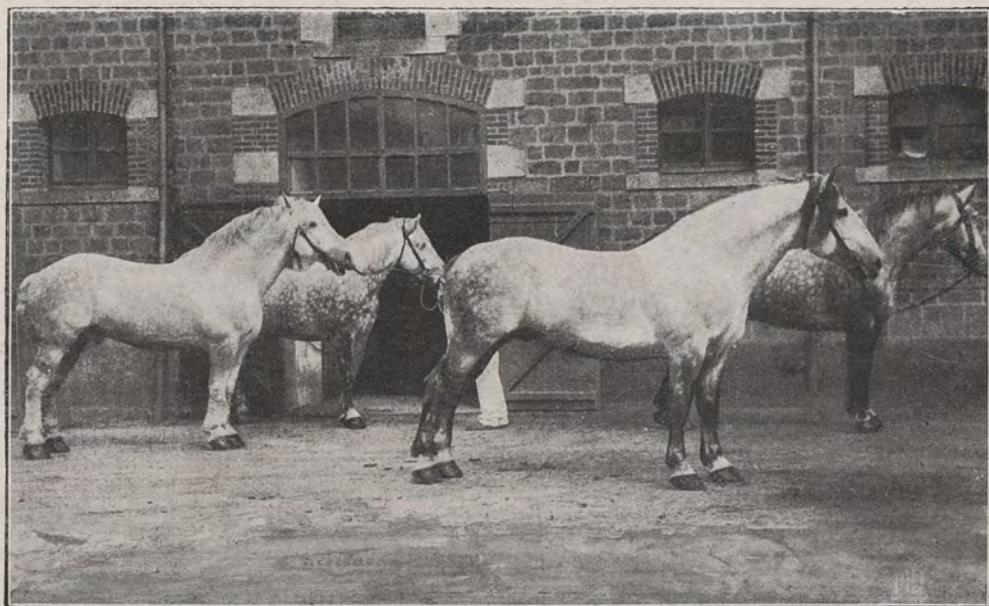
Nous croyons que l'Administration centrale serait bien avisée et réaliserait d'importantes économies en fournissant à ses principaux dépôts un outillage permettant de présenter la nourriture sous la forme la plus assimilable.

Avec la même ration on tiendrait les animaux en meilleur état. Nous avons déjà pu nous convaincre cette année des progrès réalisés dans ce sens depuis qu'une partie de l'avoine est donnée sous forme de mashes.

A la présentation de février, au moment du tirage au sort, malgré le prix des fourrages cet



LE PIN-FLEURY, HAMEAU OU LOGENT LES PALEFRENIERS



PERCHERONS DE L'ANCIEN TYPE

des aptitudes variées des diverses races de reproducteurs. A côté des pur sang anglais à qui vont naturellement les préférences des cavaliers, les arabes et les trotteurs tiennent une bonne place. C'est au manège de l'école qu'on a tout d'abord éprouvé l'aptitude à galoper de ces derniers, et il me souvient d'une démonstration très probante que fit jadis M. Gérard d'Havrincourt, alors officier des haras, en dressant en une quinzaine de jours tous les trotteurs de sa reprise sur le parcours d'obstacles de l'hippodrome, parcours dont la sévérité est justement réputée.

L'ensemble des services du Pin constitue un véritable village animé par le va-et-vient pittoresque des palefreniers en veste rouge. Tout y est mené militairement. L'ordre qui y règne fait le plus grand honneur à la direction si ferme et si bienveillante à la fois de M. de Tonnac-Villeneuve.

J. R.



LE DÉPART D'UNE ÉPREUVE MONTÉE LORS D'UN CONCOURS-ÉPREUVE A CALLAC

## Le Cheval National de Trait Léger qualifié par l'épreuve

(Suite)

COMBIEN la Société Sportive serait plus heureusement inspirée en reprenant sa marche primitive, sous l'escorte, considérablement accrue, des ingénieuses « primes aux cavaliers » qu'elle avait adoptées, assumant ainsi un rôle de préparation militaire qui fait grand honneur à son patriotisme.

Si, de la direction technique des Sociétés de course, nous passons à la direction officielle de l'élevage qui assume des fonctions de centralisation aussi redoutables que complexes, que voyons-nous ? L'administration des Haras reste édifiée en porte à faux. Ses assises sont constituées par la fameuse loi de 1874, et cette loi, depuis de longues années, ne cesse d'être interprétée dans un sens absolument opposé et à son esprit et à sa lettre. La fameuse loi Bocher oblige l'administration des Haras à se consacrer à l'encouragement du cheval propre à la Défense Nationale avec les réserves que j'exposerai tout à l'heure ; il n'est pas besoin d'être grand clerc pour affirmer que des préoccupations d'un autre ordre ont, peu à peu, créé un courant irrésistible qui a sapé ses anciennes berges pour déborder dans la plaine. Un exemple expliquera ma pensée.

Le rapporteur de la loi de 1874 a précisé très nettement la tolérance accordée à l'Administration des Haras de recueillir dans ses dépôts un maximum de chevaux qualifiés de trait, qui ne devait jamais dépasser le sixième du contingent. Aujourd'hui, que la loi bat son plein, le chiffre réglementaire des pensionnaires de l'Etat est de 3.500 étalons, il devrait donc exister, dans

les dépôts, un maximum de 583 étalons de trait. Or, dans la réalité, le total actuel dépasse un millier de sujets de *gros trait*, et la courbe ne semble pas près de s'infléchir vers une diminution. Je ne tiens cependant pas compte ici des étalons postiers, ou de l'étalon cultural dont un grand nombre donne « l'illusion du trait », illusion bien naturelle si l'on se reporte aux études antérieures du *Sport Universel Illustré*.

De deux choses l'une : qu'on supprime la loi de 1874, ou qu'on applique rigoureusement une charte fondamentale que tout le monde se défend de vouloir protester.

J'estime, pour ma part, que les Dépôts nationaux ne devraient héberger, dans la proportion des cinq sixièmes attribuée par la loi Bocher, que les animaux ayant satisfait à des épreuves d'aptitude, pouvant se réclamer de certaines exigences commerciales, à condition que ces exigences ne soient pas incompatibles avec les desiderata précis de la Défense Nationale. Seules des épreuves d'aptitudes appropriées pourraient réaliser ce critérium essentiel. Quant au sixième complémentaire accordé aux races de trait, ces 583 unités devraient être utilisées dans les régions où le concours de l'Administration ne peut être suppléé par l'initiative privée ; je voudrais le voir contrôlé par des épreuves d'aptitude, moins sévères à l'endroit de la trempe, mais de nature à confirmer l'avenir de nos races de trait, de toutes provenances régionales, en conformité avec l'ancienne et saine tradition qui faisait des chevaux de trait de la France des ani-



EN ROUTE POUR LE CONCOURS

maux actifs et doués d'une certaine réserve de trempe.

Le culte du mastodonte et l'excès de la lymphie doivent être rigoureusement proscrits de nos Dépôts Nationaux qui devraient être, par essence, le conservatoire de l'élite de nos races, sous le contrôle d'épreuves réelles d'aptitude, sous l'égide de la loi de 1874.

Cette infortunée loi de 1874 n'est d'ailleurs pas la seule victime expiatoire.

Que dire de l'institution si judiciaire des « Commissions mixtes », consacrée officiellement en 1901, il y a onze ans, et qui devait réunir périodiquement, au ministère de l'Agriculture, les représentants les plus autorisés de l'Administration des Haras et des services intéressés de la guerre ?

Le décret qui l'établit n'a jamais reçu son effet, les ministres successifs de l'Agriculture ayant, jusqu'ici, totalement négligé de les convoquer. Et, cependant, les circonstances sont graves, on s'agit dans les milieux dirigeants, à la veille d'interpellations annoncées à la Chambre.

Peut-être en résultera-t-il un effort financier utile qui aurait une portée plus efficace que la panacée actuelle, dont on fait un si grand cas en ce moment, de la prime au naisseur, bien illusoire dans son action escomptée.

Ce n'est pas un effort localisé qui peut suffire dans la circonstance, il faut une méthode raisonnée et un plan d'action mûrement étudié. Pour l'un et pour l'autre, la résurrection des Commissions mixtes s'impose de première urgence.

Mais ce n'est pas le tout de grouper les services de l'Agriculture et de la Guerre dans une cohésion, dans une entente plus parfaite, il faut que certaines fâcheuses habitudes de routine prennent fin, il faut que chacun assume courageusement ses propres responsabilités.

N'est-il pas profondément attristant de voir, par exemple, les services de la Guerre, dont les exigences — très naturelles d'ailleurs — ont accentué le dépeuplement de nos jumenteries, faire preuve de tant de mauvaise grâce quand on leur demande, avec l'appui de la logique et du bon sens, d'expérimenter, dans une large mesure, la mise en dépôt chez l'éleveur des jeunes juments de trait léger qui encombrant les écuries des dépôts de remonte, qui coûtent fort cher, alors que le système que j'indique économiserait, sans aucun préjudice, plus de soixante pour cent des frais d'entretien, sans parler des économies de personnel, tout



DEVANT LA COMMISSION AUX ACHATS DE LANDERNEAU

en constituant d'exceptionnelles réserves pour l'élevage dans des pays jusque-là presque déshérités.

Mais, pour réaliser une mesure efficace, il faudrait sortir des sentiers battus, se libérer de certains préjugés et faire confiance à une mesure nouvelle que des nations voisines ont adoptée, avec nos propres éléments, et dont elles se félicitent tout particulièrement, tandis que chez nous on délibère, on tergiverse, on épilogue.

Pendant ce temps, des centaines de juments se succèdent, en convois interminables, vers les frontières, sans esprit de retour, alors que nos dépôts sont réduits à faire le plein de leurs contingents avec des pouliches, également soustraites à l'élevage.

Si la méthode que j'ai indiquée plus haut, et que je préconise depuis plus d'un an, avait été adoptée sans réserve, comme il convenait, la plus grosse part de ces jeunes juments, liées par un contrat temporaire, apte à se commuer en un contrat définitif, auraient été fixées au sol, et le problème si redoutable de l'avenir de notre élevage militaire n'offrirait plus les mêmes difficultés.

Ces jours derniers, les deux ministres de la Guerre et de l'Agriculture ont exposé, devant la Commission du cheval d'armes de la Chambre des députés, un nouveau programme pour conjurer la crise du recrutement du cheval d'armes.

A ce programme, je fais le seul reproche de passer sous silence la mesure la plus urgente : l'arrêt immédiat, par des encouragements appropriés, de l'exode de nos jumenteries.

En revanche, je vois mentionnée dans le compte rendu la déclaration du ministre de l'Agriculture de réunir une Commission « interministérielle » qui vient aujourd'hui d'être notifiée officiellement et sur la composition de laquelle je reviendrai dans le cours de cette étude.

Je voudrais y voir la résurrection définitive des « Commissions mixtes » d'antan que je préconisais tout à l'heure. Le fonctionnement régulier de ces « Commissions mixtes » doit être le symbole d'une entente, désormais complète, entre les services responsables de la Guerre et de l'Agriculture.

Les uns et les autres encourraient une responsabilité bien lourde en éludant, sous le fallacieux prétexte de la séparation des pouvoirs, certains devoirs qui leur incombent de plein droit.



PUBLIC ET CONCURRENTS PENDANT UN CONCOURS-ÉPREUVE EN BRETAGNE

En ce qui concerne les services de la Guerre, la mise en dépôt multipliée des pouliches de trait léger, complétée par l'octroi de facilités toutes spéciales apportées à la *rétrocession* définitive, constitue une obligation de première urgence d'où dépend l'essor futur du recrutement militaire dans les pays d'élevage parcellaire dont la protection doit constituer le principal objectif de la Remonte, protection qui ne peut se réaliser que par la seule méthode que j'indique et dont je préciserai les grandes lignes dans le cours de cette esquisse.

\*\*

La Société du Cheval National de trait léger qualifié par l'épreuve vient de voir se fermer inopinément la première période de sa méthode d'action par la disparition du président éminent auquel le choix unanime du Comité d'initiative, dont nous donnons plus loin la liste, avait confié la direction de notre jeune Société. Nul n'était plus qualifié pour cette mission que le dévoué sénateur de Meurthe-et-Moselle, le général Langlois, dont les mérites éclatants viennent d'être proclamés solennellement par la voix unanime de la presse et qu'escortaient à sa dernière demeure toutes les sommités associées à la mémoire de l'homme de guerre et d'étude, du législateur, de l'écrivain militaire, de l'académicien.

Pour notre Société, le général Langlois restera le précurseur clairvoyant qui sut dénoncer le péril du cheval d'artillerie du temps de paix, laissé pour compte de la cavalerie, utilisé sur des données de complaisance. Il fut le chef loyal, enthousiaste, essayant partout la sympathie qui fait aujourd'hui place à un deuil cruel.

\*\*

La Société a pris naissance en mars 1909, constituée par un Comité d'initiative composé ainsi qu'il suit :

MM.

Alsace (comte d'), prince d'Henin, sénateur des Vosges ;  
Beaumont (comte René de) ;  
Boissieu (baron de), député du Morbihan ;

Cadiot (professeur), membre de l'Académie de médecine, médecin-vétérinaire ;

Carron de la Carrière (Paul), membre du Conseil de la Société des Agriculteurs de France ;

Cloarec (Emile), député du Finistère ;  
Cournault de Seyturier, éleveur, membre du Conseil de la Société des Agriculteurs de France (Meurthe-et-Moselle) ;

Croc (Pierre), éleveur, Trebeudennic, Ploudaniel (Finistère) ;  
Darblay, conseiller général, ancien député, membre du Conseil de la Société des Agriculteurs de France (Loiret) ;

David (Fernand), député de la Haute-Savoie, avocat à la Cour, rapporteur du budget de l'agriculture de 1908 ;

Delalande (Louis), président de l'Union centrale des Syndicats des



L'ÉPREUVE DE LA DÉCHAUMEUSE LORS D'UN CONCOURS A LOUDÉAC

puté de la Sarthe, membre du Conseil de la Société des Agriculteurs de France ;

Genay (Paul), président du Syndicat d'élevage, à Lunéville  
Herse (comte de), député de la Mayenne ;

Kerizouet (de), château de Menoray, Guéméné-sur-Scorff (Morbihan) ;  
Krantz, député des Vosges, ancien ministre de la Guerre ;

La Gatinais (vicomte de), éleveur (Finistère) ;

Langlois (général), sénateur de Meurthe-et-Moselle ;

La Riboisière (comte de), sénateur d'Ille-et-Vilaine ;

Le Cour Grandmaison, éleveur, sénateur de la Loire-Inférieure ;

Le Gonidec de Traissan (comte), député d'Ille-et-Vilaine ;

Limon, député et président du Syndicat des Agriculteurs des Côtes-du-Nord ;

Lucet, médecin-vétérinaire, assistant au Muséum ;

Méquillet (Raoul-Louis), député de Meurthe-et-Moselle ;

Monicault (Pierre de) ;

Neuville (Louis de), éleveur, vice-président de la Société d'Agriculture de la Hte-Vienne.

Noulens, député du Gers.  
Ory (Joseph), éleveur, député de la Loire ;

Plaut, vétérinaire.

Potocki (comte Nicolas), président de la Société *L'Etrier*.

Pouilly (marquis de), éleveur, président du Syndicat de l'Argonne ;

Quilliard (Georges), éleveur (Haute-Marne) ;

Robien (comte Henry de) ;

Romain (Jean), directeur du *Sport Universel Illustré*, éleveur ;

Salverte (Charles de), Compiègne (Oise) ;

Salverte (Roger de), ancien officier des Haras ;

Sesmaisons (général comte Jean de), ancien inspecteur général adjoint des Remontes ;

Soland (Maurice de), vice-président de la Section hippique de la Société des Agriculteurs de France (Maine-et-Loire) ;

Villebois-Mareuil (vicomte de), député de la Mayenne, Paris.

Vuillier (J.), Paris ;

Witte (général baron de), ancien inspecteur général adjoint des Remontes.

(A suivre.)

Cte H. DE ROBIEN.



TYPE DE BIDET DE TRAIT DU MORBIHAN

1<sup>er</sup> mouvement2<sup>e</sup> mouvement

LE LANCER VERTICAL

3<sup>e</sup> mouvement

## PÊCHE

## LE SPINNING

(Suite)

LA seconde méthode du lancer, le « lancer balancé, » consiste à puiser la force de projection dans un balancement effectué sur le côté du corps, soit à droite, soit à gauche. Le lancer vertical est par excellence le lancer de précision. L'appât suit toujours la direction qui lui est imprimée. Les seules erreurs possibles sont les erreurs de distance.

Le pêcheur a-t-il arrêté, trop tôt ou trop tard, le dévidement de son moulinet, l'appât tombera en deçà ou au delà du but. Ces erreurs sont toutefois très faciles à rectifier et il nous a été donné, lors des derniers concours de lancer, de voir certains sportsmen placer leur appât huit fois sur dix, dans des buts distants de 35 à 40 mètres et ne mesurant que 3 mètres de diamètre.

Le lancer *balancé* est plus puissant que le lancer *vertical*, c'est lui qui a permis à certains « casters » (record, A.-P. Decantelle, 92 m. 20) d'approcher du centième mètre, distance qu'il ne serait peut-être pas extraordinaire de voir bientôt atteinte. Malheureusement, le lancer balancé ne permet qu'une précision très relative. Aux erreurs possibles sur la distance, erreurs provenant d'un arrêt trop prompt ou trop différé, s'ajoutent des erreurs de directions provenant d'un départ mal combiné, et, comme dans tous les lancers, d'ailleurs, de la dérive imposée par le vent.

Le lancer *vertical* est donc tout indiqué lorsqu'il s'agit de faire passer l'appât dans un espace res-

treint, où le heurt d'obstacles serait toujours préjudiciable à des lignes coûtant un prix assez élevé.

Le lancer *balancé*, au contraire, s'emploie avec succès dans les grands espaces libres, tels qu'en fleuves, étangs, mer, et où il est plus important de lancer loin, que d'atteindre exclusivement un point donné.

Voyons maintenant *la pêche au lancer* proprement dite :

Elle a pour but la capture de tous les poissons carnassiers, d'eau douce ou salée.

Elle est pratiquée avec succès en eau douce : pour la perche, le brochet, la truite et le saumon ; en mer : pour le bar, l'alose, la

bonite, la merluche, etc...

L'art du spinning consiste à lancer un appât et à le ramener vers soi tout en lui imprimant certains mouvements analogues à ceux d'un petit poisson effrayé. Remarquons à ce sujet qu'un appât mû d'une façon uniforme sera attaqué beaucoup moins souvent qu'un appât auquel le pêcheur aura imprimé, sciemment ou involontairement, des mouvements désordonnés.

Ceci explique les fréquentes captures de brochets faites par des débutants fort en peine eux-mêmes de donner à l'évolution de l'appât cadence ou direction.

Au spinning la morsure se sent, mais elle ne se traduit que par la secousse au lieu de se révéler à l'œil d'abord, comme par



LE LANCER BALANCÉ

le bouchon dans la pêche au coup. A la secousse du poisson, le pêcheur répond par une autre secousse appelée *ferrage* et fait entrer les hameçons le plus profondément possible dans les chairs. Il ne s'agit plus que d'amener le poisson à soi en le « noyant ». La canne, alors tenue presque verticalement, donne toute la puissance de ressort nécessaire pour éviter la rupture de la soie. L'épuisette ou la gaffe joue son rôle comme nous l'avons vu pour la pêche du saumon, mais le décrochage n'est pas aussi aisé avec le brochet, dont la mâchoire est fort dangereuse. On préconise l'emploi de maints instruments, égorgoirs, bâillons, etc., qu'on n'a jamais sous la main au moment opportun. Le couteau de poche pare heureusement à cette négligence.

Il ne convient pas de s'entraîner sur la rivière même, au lancer du spinning.

Cherchez d'abord le minimum de complications. A quoi bon vous exposer à laisser lignes et « devons » au hasard des arbres voisins? Quand vous serez habile, vous jouterez avec le « switch-cast ». Jusque-là, tout le bénéfice de cet entraînement ne serait guère que pour le marchand d'articles de pêche, et je ne doute point qu'il ne soit réel.

En matière de pêche au saumon, les « devons Markey » passent pour les meilleurs engins de spinning; ils ont l'agrippement rapide et profond, mais ils l'ont aussi bien dans l'écorce des arbres que dans la mâchoire des salmonides. Il n'est pas toujours aisé de ramener un gros saumon, c'est travail d'artiste; quant aux arbres, il faut les laisser là.

Un Devon, quel qu'en soit le modèle, lorsqu'il s'est accroché à trois mètres de haut, est déjà bien loin de la main libératrice, et tous les bras, toutes les jambes ne sont pas aptes à l'aller décrocher, tous les abdomens non plus.

Tous les dilettantes du spinning n'ont pas fait leurs premières armes à l'école buissonnière, au temps heureux où la meilleure aspiration et la plus belle gloire sont de rapporter un nid. Veillez donc à ne vous entraîner qu'en espace libre, exempt de tout obstacle.

Et encore la manœuvre du spinning ne s'arrange pas que d'un champ où la ligne et la canne puissent évoluer sans heurt.

Il faut compter avec le plomb. Le plomb a deux inconvénients :

celui de se détacher et celui de s'accrocher. Le premier est dû le plus souvent à une rupture de la corde; mais il faut prévoir que dans sa course folle, un plomb de lancer est aussi dangereux qu'une balle et peut faire une victime, d'où la nécessité de ne pas s'entraîner dans un endroit où le public peut courir un danger permanent.

Le second inconvénient est un sol trop mou ou couvert d'herbe trop longue. De toute façon, le plomb reste immobilisé et le lanceur est obligé d'aller jusqu'à lui, en reprenant sa ligne au moulinet. Dans les concours, on se sert d'une pesée de plombs de chasse donnant le poids voulu et enfermés dans un tube de caoutchouc.

Le spinning, comme je vous l'ai dit, a des jours vraiment rémunérateurs, mais ce n'est pas une raison pour prévoir le sac inévitable de nos rivières par les amateurs de ce sport.

Ce qui mérite l'attention, c'est le piégeage des loutres et autres animaux nuisibles détruisant annuellement des millions de reproducteurs susceptibles de faire naître tant de millions d'alevins.

Et que direz-vous de la tolérance lorsque je vous aurai énuméré au Congrès du Fishing-Club de France, 43, rue Saint-Lazare, le 1<sup>er</sup> avril

prochain (2 heures du soir), les exploits de braconniers de pêche, recordmen en l'espèce. Voici pour mémoire:

- A — 165 condamnations, 1.795 fr. d'amende;
- B — 180 condamnations, 13.650 fr. d'amende;
- C — 223 condamnations, 36.000 fr. d'amende;
- D — 241 condamnations, 40.000 fr. d'amende.

Ce qui fait donc un total de 809 condamnations et 91.445 fr. d'amende.

Ces délinquants n'ont jamais eu à purger leur peine. Ils vivent en humoristes, loin des bancs de la correctionnelle.

Joseph LEVITRE.

N. B. — Nous venons de recevoir le Carnet-Programme du 4<sup>e</sup> Concours International de Lancer (Lancer au moulinet et mouche artificielle) qu'organise le Casting-Club de France, les 28, 29, 30 et

31 mars 1912, au Cercle du Bois de Boulogne à Paris.

Le Casting-Club de France nous informe qu'il tient à la disposition des intéressés un très beau carnet-programme de 36 pages. Adresser les demandes au Casting-Club de France, 8, place de la Concorde, à Paris, en y joignant un timbre de 0,10 pour l'expédition.



APRÈS L'ENTRAÎNEMENT, LES DISTANCES SONT EXACTEMENT ÉVALUÉES ET REPÉRÉES DE 10 MÈTRES EN 10 MÈTRES



LE LANCER VERTICAL A DEUX MAINS

## AUTOMOBILE

## LES CARROSSERIES FERMÉES

On peut les classer suivant quatre types différents : la limousine, le landaulet, le coupé, la berline à conduite intérieure.

Ces deux derniers : le coupé et la berline, ont actuellement toute la faveur de la clientèle automobile et, comme l'actualité automobile va bientôt renaître avec les beaux jours, c'est d'eux que nous nous occuperons pour commencer, de peur d'en être empêché par la suite.

*La berline.* — La berline est le type actuellement en vogue de la voiture multiplace à conduite intérieure.

Plus ou moins consciemment ceux qui l'affectionnent aiment en elle sa légèreté relative, l'agrément qu'elle offre à son propriétaire de pouvoir conduire lui-même, la possibilité, enfin, de lui donner des lignes d'une élégance sobre et impeccable.

À capacité égale de transport en « maîtres » (car le placement des serviteurs est en cette matière le problème délicat), elle est en général plus légère que la limousine.

Cette dernière porte en effet le poids de la glace avant et des ferrures de son avancée de pavillon, en outre de celui d'une berline de même grandeur.

A vrai dire, les parois latérales de la berline sont plus longues, mais ce ne sont guère les panneaux de custode qui pèsent dans une carrosserie et, comme ils ont l'avantage de supporter le toit, de le « contreventer », comme disent les ingénieurs, et lui donnent de la rigidité, ils sont plus légers au demeurant que les colonnes en fer supportant un avant-toit qui doit en outre être soutenu et raidi par des équerres.

Le gain net de la berline à la limousine est donc à peu près égal au poids d'une des cloisons vitrées : pare-brise, ou glace de séparation des sièges avant au « corps » de la voiture.

La berline présente encore un autre avantage ; comme il n'y a pas chez elle de solution de continuité entre la glace antérieure et le « corps » de la voiture, sa « pénétration » dans l'air n'est freinée que par un seul remous, celui qui se produit derrière elle, et non pas par deux (celui qui suit le pare-brise, et celui qui suit le panneau de lunette) ; à poids et puissance égaux, elle est donc plus vite que la limousine.

Qui dit formes de moindre résistance à l'avancement dans l'air, dit en général élégance ; nous l'avons assez répété (au risque d'importuner le lecteur) à propos du torpédo pour n'y plus revenir. La berline est donc en général plus esthétique que la limousine.

Soit que, nouvelle venue, elle ait plus bénéficié

des idées nouvelles ; soit qu'elle s'y prêtât mieux grâce aux quelque 20 centimètres que la suppression d'une cloison fait gagner sur sa longueur, on doit constater qu'il est très rare d'en rencontrer dont le panneau de lunette dépasse sensiblement le plan vertical passant par les chapeaux des roues arrière.

Elle est de la sorte mieux assise sur ses roues et elle a l'air — et la réalité — de tenir mieux la route. Elle est affranchie de ce balancement de se porte-à-faux de la limousine, si désastreux pour les pneumatiques et si pénibles pour le conducteur. Ses places arrières y gagnent en confortable et sa « ligne », commencée graduellement par le capot à l'avant, peut s'effiler un peu à l'arrière au lieu de se terminer brusquement par un plan vertical et abrupt, quand il n'est pas rentrant ! Les carrossiers se sont d'ailleurs ingénies à qui mieux mieux à l'abaisser, à l'effiler, à l'arrondir.

Au Salon de Bruxelles, on en voyait plusieurs munies de glaces avant plus ou moins bombées et dont le toit lui-même s'infléchissait en une légère courbe (pas toujours très réussie dans certaines voitures allemandes).

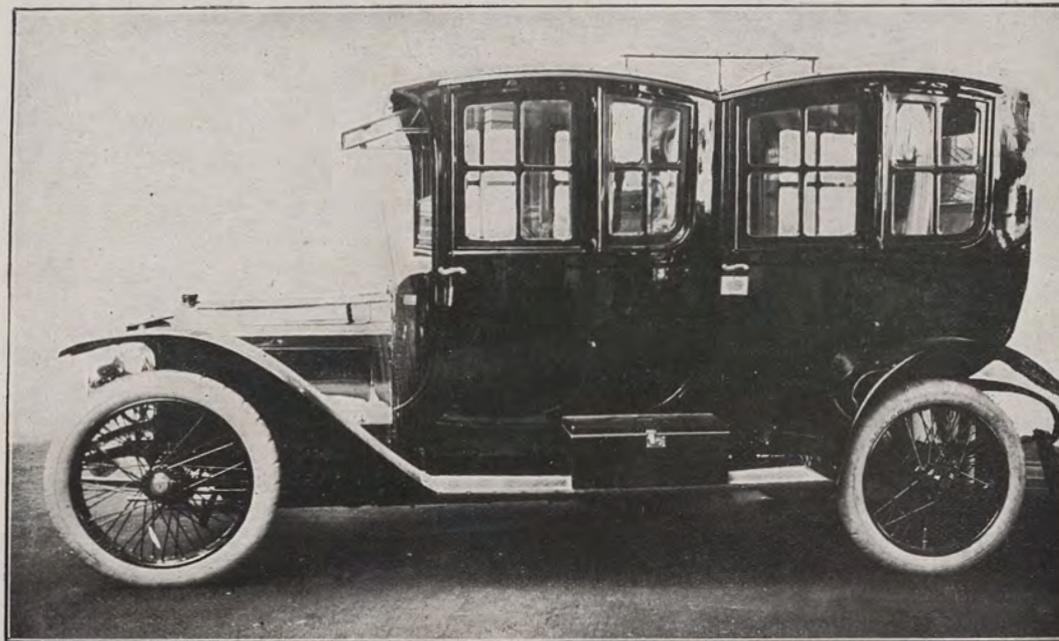
Les carrossiers français, sans aller tous et tout de suite aussi loin, ont, eux aussi, étudié cette question de la diminution de la résistance à l'avancement de la berline, de son esthétique et de sa tenue à la route.

Mais ils l'ont fait avec ce discernement et ce goût

qui sont leur apanage et qui ont produit tant de merveilles.

(A suivre.)

N. et A. GALLIOT.



DOUBLE BERLINE DE GRAND LUXE EXPOSÉE AU DERNIER SALON DE BRUXELLES

## La Fabrication des Pneumatiques

Dans notre numéro du 4 février, nous avons promis à nos lecteurs de consacrer notre prochain article sur la fabrication des pneumatiques à l'étude du pneu Palmer à cordes type ferré. Nous tenons aujourd'hui cette promesse.

La Société Palmer n'a pas toujours fait le pneu ferré, on sait que pendant longtemps elle n'a fabriqué que son pneu type à trois nervures. Elle était, en effet, persuadée qu'aucun des pneus à rivets existants ne pouvait, de par leur fabrication, donner satisfaction. En effet, tout chauffeur connaît le défaut de ces pneus : l'arrachement et l'usure prématurée des rivets.

La Société Palmer pensait pourtant qu'elle pourrait arriver à profiter un jour des avantages qu'offrent sa carcasse de cordes et l'excellence de ses gommages pour créer un pneu ferré, libéré des défauts de ses collègues et qui fût enfin efficace et durable.

Après de longs essais, car cette Maison ne s'arrête qu'à la perfection, elle est arrivée à réaliser son type actuel dont nous allons dire quelques mots.

L'apparence ne diffère pas sensiblement de ce



COUPE DU PNEU FERRÉ PALMER

a. Tête du rivet, aspect extérieur — b. Rivet, vue en coupe — c. Collerette du rivet, vue en coupe — d. Chape caoutchouc — e. Bande rouge jusqu'à l'apparition de laquelle on peut rouler — f. Double couche de cordes — g. Chambre à air.

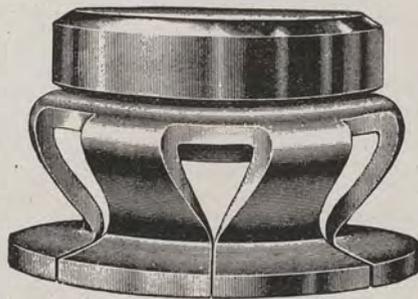
que l'on voit habituellement. Pourtant, remarquons bien que nous avons toujours comme base du pneumatique la carcasse cordes dont l'efficacité n'est plus à démontrer ; en outre, la bande de roulement est plate et non pas convexe, comme cela existe chez certains concurrents. C'est-à-dire que tous les rivets participent au travail général, et non pas seulement ceux qui se trouvent au milieu. Mais la différence essentielle réside dans le rivet lui-même et dans son mode de fixation.

Habituellement les pneus ferrés sont garnis de véritables rivets, c'est-à-dire de petites pièces d'acier, rivées, donc martelées dans l'enveloppe. Or, pour permettre ce martelage du rivet, il faut que l'acier de ce dernier ne soit que d'une dureté relative. Au contraire, le rivet Palmer se compose de deux parties : l'une, collerette malléable fixée dans le caoutchouc par la pression hydraulique, emboîte et retient la deuxième partie, c'est-à-dire le rivet lui-même, qui, fabriqué séparément et n'ayant pas besoin d'être travaillé après coup, peut être fait tout entier d'une dureté extrême et par conséquent résiste à l'usure mieux que tout autre.

Le fait de fixer les rivets dans le caoutchouc leur permet de se déplacer très légèrement sous l'effort d'un départ ou d'un arrêt brusque. Dans les pneus ordinaires, les rivets se détachent parce qu'ils sont fixés d'une façon plus ou moins rigide dans la toile ou dans le cuir, lesquels ne possèdent pas l'élasticité du caoutchouc.

Plus grande résistance à l'usure, non-arrachement des rivets : voilà donc deux qualités assurées dans cette nouvelle fabrication.

Il est pourtant encore un avantage sur lequel nous nous permettons d'insister.



LE RIVET EMPLOYÉ SUR LE PNEU PALMER

Quand, dans un pneu ferré ordinaire, la tête des rivets est usée, le pneu lui-même est considéré comme usé et comme tel rebuté. Dans le pneu Palmer type ferré, au contraire, si l'on veut bien se reporter à la coupe qui précède, l'on verra que d'abord les rivets sont fixés dans le caoutchouc (et nous venons d'en expliquer le pourquoi), mais qu'il existe encore une certaine épaisseur de gomme entre la base de la collerette du rivet et la bande rouge insérée dans la chape.

Or, l'on peut, de même que dans les pneus Palmer trois nervures, rouler jusqu'à l'apparition de cette bande rouge, c'est-à-dire user la tête des rivets, le rivet lui-même, sa collerette et la couche de gomme qui reste encore, avant d'atteindre le rouge.

Une fois là, le pneu n'est pas encore bon pour le rebut. On peut le faire rechaper soit en ferré, soit en nervures. Cela veut dire que le pneu Palmer fournit, à travail imposé égal, un rendement considérablement supérieur à celui qu'on peut attendre des autres pneus actuellement sur le marché.

Maintenant, pour terminer, ne pouvons-nous pas constater que la Société Palmer, qui déjà fit faire un pas immense à l'industrie du pneumatique par l'introduction de sa carcasse à cordes, est encore celle qui nous donne aujourd'hui, dans cette branche, quelque chose de réellement neuf et, ce qui est mieux, de réellement efficace. Elle montre ainsi qu'elle ne se contente pas des lauriers acquis, mais qu'elle se tient constamment en haleine pour innover et pour mieux faire au grand profit du monde automobile.

Nous devons l'en féliciter.

## Nos jeunes Escrimeurs

La réunion de la Société d'Escrime à l'Épée de Paris fut encore, dimanche, plus brillante que de coutume ; tous les jeunes escrimeurs, élèves des lycées et collèges de Paris et des départements de la Seine et de Seine-et-Oise y étaient convoqués. En effet, c'est en 1900 que la Société d'Escrime à l'Épée de Paris organisa le premier championnat interscolaire d'épée avec l'autorisation de M. le ministre de l'Instruction publique et de M. le recteur de l'académie de Paris.

Les tireurs sont divisés en deux catégories.

La catégorie des juniors comprend les jeunes gens qui ont moins de seize ans et celle des seniors est composée des tireurs de seize à vingt et un ans. L'épreuve est dotée d'un challenge dont le premier de la catégorie des seniors est le détenteur pendant un an et d'objets d'art et médailles offerts par le ministre de l'Instruction publique, le Conseil municipal de Paris, le préfet de la Seine et par la Société organisatrice elle-même.

On voit par ce qui précède l'intérêt que l'on porte à ce championnat.

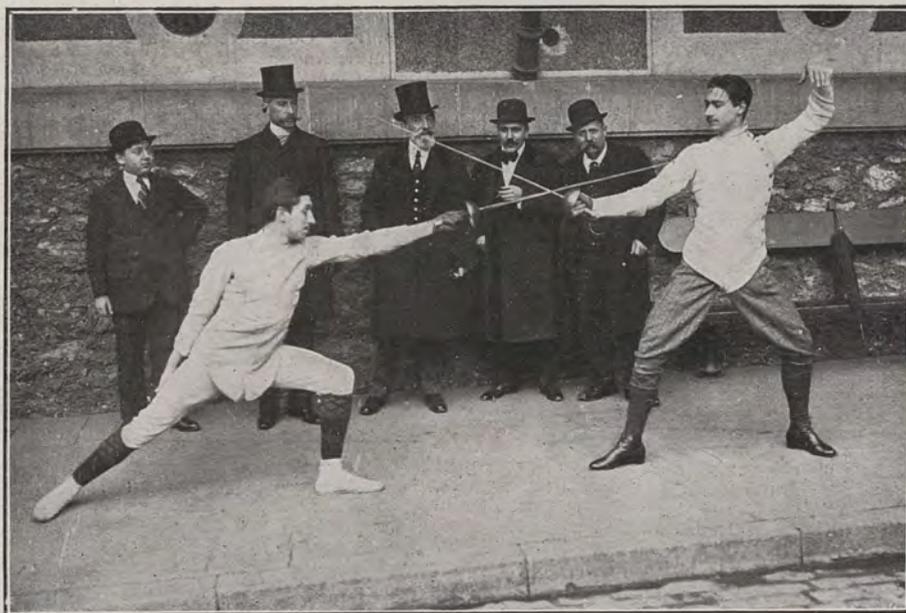
Il est d'ailleurs très important de créer dès leur début de l'émulation chez les jeunes lycéens. C'est ainsi qu'ils prennent goût à ce sport et c'est de leurs rangs que sortent

nos meilleurs tireurs. On ne saurait trop féliciter les dirigeants de l'active Société de l'Escrime à l'Épée de Paris de leur intelligente initiative.

Le ministre de l'Instruction publique se fait représenter chaque année aux épreuves finales et il a délégué cette année M. Belot, inspecteur de l'académie de Paris.

Donc le douzième championnat interscolaire s'est disputé cette année le 14 mars (éliminatoires) et le 17 mars toute la journée (demi-finales et finale). Sur 88 engagés, 18 restaient en présence, 9 dans la catégorie des juniors et 9 dans celle des seniors. Dans la catégorie des seniors, Chellé (Condorcet) remporte une belle victoire, se classant premier sans avoir été touché et après avoir fourni de beaux assauts. Il fait honneur à son professeur, M. Ruzé. Le second, M. Maire (Buffon), est un élève de Filippi. Sa tenue sous les armes est parfaite, il est très classique. Voici de jeunes tireurs qui ont

de grandes chances de devenir de très fines lames. Il est bon de faire observer qu'ils travaillent beaucoup le fleuret, ce qui explique leur succès. Viennent ensuite M. Pennès, M. Mayer, fils de l'éminent sociétaire du Théâtre-Français, qui a remporté le prix de tenue. La finale des juniors est remportée par M. A. Cordier, le fils de l'escrimeur bien connu, suivi de près par M. Lifschitz, tous deux élèves du maître Jeanvois. Le plus jeune tireur du championnat, R. Drouard, fils du docteur Drouard, âgé de onze ans, est parvenu jusqu'à la finale. Il est vrai qu'il a de qui tenir.



Mayer, prix de tenue

Chellé, le vainqueur

DEUX CONCURRENTS DU XII<sup>e</sup> CHAMPIONNAT INTERSCOLAIRE

L. TRAPANI.

## CHOSSES ET AUTRES



### Primes aux naisseurs.

Le ministre de l'Agriculture vient de décider que dans tous les concours de selle de l'Administration des Haras, les naisseurs des chevaux récompensés recevront une prime égale à 30 % du prix décerné. Cette prime au naisseur ne pourra en aucun cas être inférieure à 100 francs



### Le Concours Hippique de Paris.

Le Concours Hippique de Paris est ouvert depuis mercredi dernier et semble devoir remporter son habituel succès.

Les engagements des chevaux de classe se répartissent comme suit :

4 ans : 164 ; 5 ans : 149 ; 6 ans : 94 ; soit 407 concurrents.

Ces animaux proviennent : 165 de la Normandie ; 104 du Sud-Est ; 74 de l'Ouest ; 48 du Sud-Ouest ; 9 du Nord ; 1 de l'Est ; 6 enfin dont on ignore le pays d'origine.



### Les Field-Trials de Belgique.

Le programme des field-trials belges vient de paraître. Les différentes épreuves auront lieu aux dates suivantes :

Société Royale Saint-Hubert, les 12 et 13 avril.  
English Setter et Pointer Clubs belges, les 15 et 16 avril.

Les Amateurs Réunis, les 18 et 19 avril.  
Programmes et bulletins d'inscription, 36, rue de Joncker, à Bruxelles.



### Le Trentenaire de la Salle Hazotte.

Pour célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, les élèves de la salle Hazotte ont organisé un grand assaut d'armes qui a eu lieu à l'Hôtel des Sociétés Savantes. En raison de la circonstance, M. E. Prévost, président de l'Académie d'armes avait bien voulu accepter la présidence. Cette réunion a obtenu un beau succès et nombreux étaient ceux, professeurs et amateurs, qui, par leur présence, tinrent à assurer de leur

sympathie le maître dévoué qui depuis longtemps est devenu l'ami de tous ses élèves.

Les dix jeux inscrits au programme ont été disputés avec entrain par des tireurs d'une valeur diverse certes, mais qui ont tous paru bien entraînés.

Les assauts de début sont fournis par MM. Guichot, Valentin des Ormeaux, Colson et Coudurier fils, au fleuret, tandis que MM. Willems et Piétri se font applaudir à l'épée.

M. Hazotte fils attaque avec impétuosité le capitaine Sénat dont la main est toujours admirablement réglée.

Le tireur le plus applaudi fut certainement M. Guérin, professeur à la salle Hazotte.

Il réussit à l'épée à la main sur M. Buigné des coups d'escrime dont les spectateurs des assauts publics sont trop rarement témoins. Il exécuta avec aisance des ripostes de tierce, des coupés dessous et des trompements de fer qui prouvent sa maîtrise. Il convient d'associer son excellent adversaire à ce succès.

M. Lateux et l'adjudant Puissant au sabre, le maître Sel, très en train et Gautier-Rougeville, Roger du Tranois et Boudreaux au fleuret contribuèrent dans une large part à la réussite de cette soirée.

Deux maîtres réputés, M. Jeanvoix, très entraîné et M. Baudat, fournirent un jeu d'épée d'où toute prudence fut exclue.

Enfin le maître Hazotte fut acclamé. Toujours jeune et alerte, il mena sans fatigue un assaut plein de finesse à son adversaire le maître Bourdon, impeccable et courtois.

Le maître Hazotte est à citer comme exemple : aimant sincèrement l'escrime, pratiquant son métier avec amour, il peut se montrer fier de sa belle carrière, de sa vie toute de probité et de travail ; il est de ceux que l'on salue très bas — L. T.



### Gauchers contre droitiers.

Le match gauchers contre droitiers, disputé dimanche dernier, s'est terminé par la victoire de l'équipe de droitiers, composée de MM. Sdilon, de Rosty, J. Bridge, Pingaud et J. Rodrigues, qui a battu l'équipe de gauchers, représentée par MM. le marquis de Raunt, capitaine Lohez, marquis de Saint-Jean Lenthac, Razowich et Routier, par 9 touches à 18.

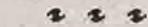
M. de Rosty, de la salle Baudry, est détenteur du challenge.



### Le Tour de France Automobile.

Le Tour de France automobile, la belle épreuve de 3.910 kilomètres, organisée par notre confrère *L'Auto*, a pris fin jeudi dernier.

Bravant les mauvais temps, 40 voitures et voiturettes sur 66 ayant pris le départ, ont réussi la colossale randonnée et ont regagné Paris dans les délais fixés.



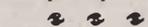
### L'Emanatorium.

La thérapeutique moderne s'enrichit tous les jours, grâce aux découvertes scientifiques et les médecins sont heureux d'avoir à leur disposition de nouveaux procédés d'une grande énergie qui leur permettent d'obtenir des résultats merveilleux.

C'est pourquoi le distingué médecin consultant, le docteur Konried, du Nouvel Etablissement Thermal de Monte-Carlo, va sous peu ouvrir une salle d'inhalation pour l'emploi des émanations du radium.

Entre toutes les vertus que possède le radium, on a découvert que ses inhalations à l'heure actuelle constituent le traitement le plus sûr et le plus efficace des maladies rhumatismales, qu'il en est de même pour toutes les manifestations de la goutte et qu'on obtient, enfin, des améliorations surprenantes en traitant, avec elles, les affections névralgiques.

Tel qu'il sera installé dans le Nouvel Etablissement Thermal de Monte-Carlo, l'Emanatorium sera un des mieux compris et des plus puissants.



Le Raphaël-Export n'est pas un vin nouveau, c'est le type de Saint-Raphaël Quinquina rouge que nous livrons à l'exportation, il est plus sec et plus amer que le type français ; sa véritable appellation serait *Saint-Raphaël Quinquina Exportation*, mais le nom est interminable et le public qui l'apprécie le demande sous le nom très abrégé de « Raphaël-Export ».



« Comment les Eleveurs et les Veneurs supportent-ils encore les ennuis occasionnés par les animaux « indisponibles?... Les Chevaux et les Chiens boiteux « n'existent plus pour ceux qui utilisent le TOPIQUE « DÉCLIE-MONTET ; c'est un service à leur rendre que « de le leur faire connaître. »

## PETITES ANNONCES

### AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes ; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Pour cause excès nombre, plusieurs chevaux gris et bais de 6 à 9 ans, nets, sages, beaux modèles, sautant, s'attelant, en pleine condition pouvant chasser et porter gros poids, essais à volonté. — S'adresser, Brodin ou piqueur Antoine, 70, rue de Ponthieu, Paris, ou 41, rue de Longchamp, Neuilly. Tél. 530-73. 71

Cob irlandais, bai, 6 ans, 1<sup>m</sup>52, très joli modèle, allures remarquables, gros sauteur, se monte et s'attelle. — Essai, garanties. Photo. 2.500 fr. — M. G. de Valroger, Gué de l'Aunette, Senlis (Oise). 83

1<sup>o</sup> Plusieurs hunters de pur sang venant de faire saison en Angleterre et Irlande ; gros sauteurs, habitués aux chiens,

certain mis en dame ; garanties et papiers ; prix divers ; 2<sup>o</sup> Hongre bai brun, 7 ans, 1<sup>m</sup>65, gagnant de plusieurs prix aux Horse-Show. 4.500 fr. ; 3<sup>o</sup> Irlandais gris, magnifique modèle, 1<sup>m</sup>64, fortement membré, très



mis et très agréable aux trois allures, peut porter n'importe quel poids à travers pays, sain et net. Ces chevaux sont visibles à Neuilly. — M. Léon Corbin, 4 av. de Péterhof, Paris. 77

A vendre parf. Cob. p. Galles, Gr. 1<sup>m</sup>55, 9 a., apte raids, été att. 600 f., gar. — Gould, Caulnes (C.-du-N.). 86

Hongre bai brun, présumé pur sang importe d'Angleterre, 8 ans, 1<sup>m</sup>65, beau modèle sain et net, 1.500 fr. ; 2<sup>o</sup> Jument alezane, présumée pur sang, 10 ans, 1<sup>m</sup>64, vient de faire 3 saisons de chasse montée en

femme : allante et très agréable. A vendre tout petit prix cause cornage contre bons soins assurés. — Comte Charles de Beaucoûps, Saint-Denys, Ménard (Loir-et-Cher). 87

Magnifique hunter irlandais, Bartlett, alezan, 1<sup>m</sup>63, 10 ans, sage et bien mis, net, toutes garanties sauf très léger sifflement. 1200. fr. — Comte Retailiau, 49, boulevard de Saumur, Angers. 88

« Mitrailleur », hongre alezan, 1<sup>m</sup>62, 13 ans, par Chêne Royal, p. s. et Mickaëla, p. s. ang.-arabe, modèle et allures remarquables, très bien mis, sage, indifférent tramways, autos, habitué trompe, fouet, chiens, très adroit, à vendre cause fin de saison chasse, trotte très vite, très sage attelé, 20 k. à l'heure, 550 fr. Feu ancien boulets antérieurs, bien recalés. — R. Hyde, 1, rue Etienne Delarue, Rouen. 89

A vendre, pur sang alez., par Codoman, 7 ans, 1<sup>m</sup>65, net et sain dans ses membres et voies respiratoires, qualifié courses et militaires, a couru placé en 1911, classé dans raid hippique, mis au passage, s'attelle. Prix 3.500 fr. — S'adr. M. Michel, 1, rue d'Artois, Malo-les-Bains, près Dunkerque (Nord). 90

On achèterait d'occasion : une voiture, charrette anglaise ou tonneau, avec roues

caoutchoutées ; on prendrait au besoin la voiture attelée à cob assez grand. Inutile offrir médiocrités. — Réponse au bureau du journal, M. F. C. 146. 68

On achèterait d'occasion un joli phaéton vert. Réponse au bureau du journal. — Paris ou environs. 84

Double phaéton, 16 HP, Unic, capote cuir, pare-brise, tendelet, pneus état neuf 815x105. Mécanisme revu à l'usine. Carrosserie état neuf. Vitesse : 60 kilom. à l'heure en palier. Moyenne : 45 kilom. l'heure. Prix : 3.900 fr. — S'adresser à M. J. Romain, au Journal. 973

A vendre, joli domaine 42 hectares, grands bâtiments et boxes, 5 kil. gares, voisinage haras du Pin, conviendrait élevage. — M. Champrosay, Argentan (Orne). 60

Entraîneur magnif. install. ayant long. monte gagn. dem. assoc. av. peu arg. p<sup>r</sup> exten. ecur. galop province. — Gould, Caulnes (C.-du-N.). 85

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris P. Monod, directeur.

**CAMPEADOR**  
PARFUM ULTRA-PERSISTANT  
ED. PINAUD, PARIS